

Nouvelle
Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux ...
Et si on en parlait ?



D'Yerres et d'Aujourd'hui



Chères Soignollaises, Chers Soignollais,

Pour celles et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le lire sur le panneau électronique, toute l'équipe Municipale vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une année 2017 pleine de joie et de bonheur.

Cette année encore, la part communale des impôts locaux restera identique à l'année dernière. Malgré les baisses successives des dotations de l'Etat, toutes les prestations pour nos habitants seront maintenues telles que : le centre de loisirs, le point accueil jeunesse, les après-midi récréatifs pour nos anciens, les brocantes, les représentations théâtrales, le marché de Noël, les spectacles pour les enfants, etc...

Nous poursuivrons l'amélioration de notre cadre de vie : réfection des voiries, réhabilitation de locaux en salles associatives, enfouissement des réseaux électriques, programme de remplacement des luminaires par de la led plus économique à l'usage, remplacement des chaudières de l'école ...

Notre nouvelle intercommunalité, la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux a été créée le 1er janvier 2017. Elle réunit 31 communes qui s'étendent de Grisy-Suisnes à Echoubois-lains. Les maires de toutes ces communes rurales travaillent d'arrache pieds afin que chaque citoyen de cette nouvelle interco soit pleinement représenté, mais ceci aura une incidence sur la part intercommunale des impôts qui passera de 2,12 % à environ 3,80 % ce qui représente par exemple, une augmentation de 85 € pour un montant cumulé de 1 665 € (taxe d'habitation et taxe foncière).

En revanche, il n'y aura pas d'incidence sur le budget communal. En effet comme je l'ai souvent expliqué lors de nos réunions préparatoires, la taxe professionnelle sera versée directement à l'intercommunalité qui nous la reversera intégralement à l'euro près (montant calculé à partir des impôts 2016).

Cette intercommunalité a été créée après bien des péripéties. Depuis de nombreux mois toute l'équipe Municipale a apporté son soutien dans les choix proposés qui faisaient suite à de multiples réunions de travail. Plusieurs délibérations ont été prises lors des précédents conseils municipaux. Je vous laisse découvrir plus loin le dossier dédié à ce sujet.

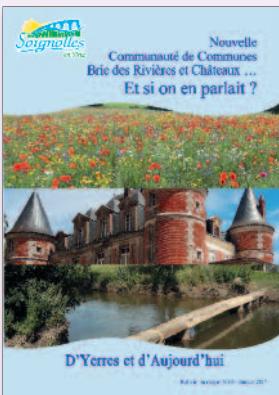
Je vous souhaite une bonne lecture et au plaisir de nous rencontrer au hasard de nos déplacements.

Bien chaleureusement,

Votre Maire,
Serge Barberi.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Serge Barberi".

D'YERRES ET D'AUJOURD'HUI



Bulletin Municipal d'Informations de la Commune de Soignolles-en-Brie

Directeur de la Publication :
Serge BARBERI

Rédacteur en Chef :
Danièle AERNOUDTS

Equipe de rédaction :
Anne FABRE
Romain FROGER
Sylvie NEVET
Agnès SARTOR

Siège :
Mairie de Soignolles-en-Brie 77111

Tirage :
Diffusé gratuitement
à 1000 exemplaires

Dépôt légal :
95ARC063
ISSN 1268-4171

Impression :
Graphic Union
5, rue de la petite Ferme
77173 Chevry-Cossigny
Tél. 01 64 05 25 25

Bulletin réalisé sur du papier
issu de forêts gérées
durablement.



SOMMAIRE

Page 2 MOT DU MAIRE

Page 4 EN DIRECT DU CONSEIL

Les principales décisions
Urbanisme - Déclaration des Travaux

Page 7 INTERCOMMUNALITÉ

Rétrospective des dernières manifestations
organisées par la CCGY
Présentation de la Communauté de Communes
Brie des Rivières et Châteaux

Page 12 PLEIN FEU SUR LE SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Page 13 TRAVAUX

Page 14 VIE LOCALE

Réunion de quartier
Commémoration de l'armistice de 1918
Marché de Noël
Noël des petits soignollais
Les bons plans pour sortir

Page 16 JEUNESSE

Le Point Accueil Jeunesse

Page 18 VIE SOCIALE

C.C.A.S.

Loto du samedi 19 novembre 2016
Distribution des colis de Noël aux Aînés
Thé dansant du dimanche 15 janvier 2017
SOLIDARITE

Sortie des Aînés du jeudi 13 octobre 2016
Après-midi jeux du mardi 3 janvier 2017

Page 19 VIE CULTURELLE

Bibliothèque municipale

Page 20 VIE ASSOCIATIVE

La vie des clubs et des associations

Page 21 DIVERS

Page 22 INFOS PRATIQUES

Page 23 SORTIR A SOIGNOLLES TRIBUNE D'OPPOSITION

Page 24 SOUVENIR EN IMAGES



CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2016

- **ADOPTION** du Procès-verbal de la séance du 1er juillet 2016 : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition des parcelles C N° 425 et 422, pour la somme totale de 775,00 euros, en ce inclus les frais de la SAFER d'un montant de 400 € mais à laquelle s'ajoutent les frais d'acte notarié : adopté à l'unanimité.

- **APPROBATION** du programme de travaux et des modalités financières relatif au lancement des études et des travaux concernant le remplacement de mâts et luminaires sur le réseau d'éclairage public du lotissement de la Hardillièvre – 3ème tranche : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour signer, avec le SDESM - 1 rue Claude Bernard – 77000 La Rochette, la convention relative au dispositif de Conseil en énergie partagé, ainsi que le mandat de la Société Mc MA Solutions, prestataire retenu dans le cadre du suivi énergétique et de prestation de récupération des données : adopté à l'unanimité.

- **DEMANDE** au SDESM d'assurer les prestations dans le cadre de l'entretien de l'éclairage public communal et autorisation au Maire de signer la convention financière relative aux travaux : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour signer la convention concernant la classe de neige 2016-2017 avec le Chalet du Mézenc : adopté à l'unanimité.

- **ADOPTION** du règlement intérieur du Point Accueil Jeunesse (PAJ) : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de fixer les tarifs pour les emplacements et les locations de grilles d'exposition pour les commerçants et artisans exposant au Marché de Noël ainsi que pour la vente de boissons chaudes et de marrons chauds : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de modifier le budget primitif 2016 de la commune de Soignolles-en-Brie (décision modificative n° 1) : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** d'instituer pour 2017 la taxe sur les déchets réceptionnés au C.E.T. de Soignolles dit de la Butte Bellot et

FIXATION de la quote-part entre les communes de Soignolles, Solers, Champdeuil et Yèbles : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de solliciter une aide financière exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la Réserve Parlementaire auprès de la Sénatrice Nicole BRICQ pour les installations sur le terrain situé rue des Closeaux : adopté à l'unanimité.

- **RAPPORT** sur le SIETOM relatif à l'année 2015 : pas de vote.

- **AVIS favorable** du Conseil Municipal pour que la volonté de la communauté de communes des « Deux Fleuves » d'intégrer l'arrondissement de Fontainebleau, soit prise en compte : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour lancer une étude pour l'équipement d'un système de vidéo protection sur la commune et signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier : adopté par **14 voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (MM SARTOR Agnès, BAUDINOT Sandrine, FROGER Romain, FABRE Anne).

INFORMATIONS

* **Travaux** : Madame MADONNA informe l'assemblée que les travaux de création d'un parking rue de Mont à Barneau vont avoir lieu à partir du 17 octobre 2016. Une réunion avec les riverains aura lieu le lundi 10 octobre 2016.

Les travaux d'aménagement d'une placette de retourne Chemin du Val d'Yerres débuteront aussi le 17 octobre 2016.

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Corbeil vont démarrer à partir des vacances de la Toussaint.

Les travaux du platelage démarrent.

Une partie de la voirie a été refaite rue de Mont ainsi que la pose de 3 bornes à incendie.

Les travaux concernant l'arrêt de bus rue de Coubert sont terminés.

La sirène d'alerte a été installée cet été pour le village. Il restera à prévoir une sirène pour Barneau et une pour Cordon en 2017.

* **Réunion de quartier** : Madame MADONNA informe l'assemblée qu'une réunion de quartier aura lieu le samedi 15 octobre 2016, à 11 heures, dans les ateliers des services techniques rue de Coubert avec les riverains de la rue de Coubert, de la rue de Solers, de la rue du Clos Moreau, de la rue de la Galoterie et de la ruelle de la Burelle.

* **Pétition** : Madame MADONNA informe l'assemblée que les riverains du centre du village font signer une pétition, suite à la réunion publique qui s'est tenue le 23 septembre 2016. Celle-ci sera ensuite transmise au Préfet de Seine et Marne.

* **Interco** : Monsieur BARBERI informe que les Maires se sont réunis le 06 octobre 2016. On va vers une dissolution de l'interco actuelle. Pour que tout soit mis en place au 1er janvier 2017, il faudra se réunir pour définir les statuts, les compétences telles que le transport, la petite enfance ...

Le Préfet a jusqu'au 15 décembre 2016 pour prendre l'arrêté qui constituera la nouvelle intercommunalité.

* **SIETOM** : Monsieur BAUGUE informe l'assemblée de la journée Portes Ouvertes qui se tiendra le samedi 08 octobre 2016. Une réunion du SIETOM aura lieu le lundi 10 octobre 2016.

* **CCAS** : Monsieur BARBERI rappelle à l'assemblée que la réunion des membres du CCAS se tiendra le samedi 08 octobre 2016.

* **Bulletin Municipal** : Mesdames AERNOUDTS et FABRE informent l'assemblée qu'une relecture du bulletin municipal aura lieu le samedi 08 octobre 2016.

* **Rallye intercommunal** : Madame AERNOUDTS rappelle à l'assemblée que le rallye, organisé par les Gués de l'Yerres, aura lieu le dimanche 09 octobre 2016.

* **Balade familiale** : Madame SARTOR informe l'assemblée de la balade organisée le samedi 22 octobre 2016. Le départ aura lieu sur le terrain multisports à 13 heures 45 pour un parcours improvisé.

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2016

- **INSTALLATION** de Monsieur RIANDÉ Bruno en qualité de Conseiller municipal, à compter du 17 octobre 2016, en remplacement de Madame GIRAUDET Céline qui a démissionné : le Conseil Municipal **PREND ACTE** de cette installation.

- **REEMPLACEMENT** de Madame GIRAUDET Céline par Monsieur RIANDÉ Bruno en qualité de membre des Commissions « JEUNESSE EMPLOI HANDICAP », « SPORT ET VIE ASSOCIATIVE », « AFFAIRES SOCIALES ET 3EME AGE » : adopté à l'unanimité.

- **REEMPLACEMENT** de Madame GIRAUDET Céline par Monsieur RIANDÉ Bruno en qualité de membre suppléant du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire de Brie-Combs (S.I.R.S.) et du Syndicat Mixte pour la Construction, l'entretien et le fonctionnement du CES de Brie : adopté à l'unanimité.

ADOPTION DES STATUTS DE LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Délibération n° 2016/49

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5211-1 et suivants,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015

portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), notamment l'article 35-1,

Vu l'arrêté préfectoral 2016/DRCL/BCCCL/28 du 30 mars 2016 portant adoption du schéma départemental de coopération intercommunale,

Vu l'arrêté préfectoral 2016/DRCL/BCCCL/40 en date du 3 mai 2016 portant délimitation du périmètre du projet de création d'une communauté de communes sur le territoire des communes d'Andrezel, Argentières, Beauvoir, Blandy, Bombon, Champdeuil, Champeaux, Le Châtelet-en-Brie, Châtillon-la-Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquetaine, Crisenoy, Echoubois, Les Ecrennes, Evry-Grégy-sur-Yerres, Féry, Fontaine-le-Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes, Machault, Moisenay, Ozouer-le-Voulgis, Pamfou, Saint-Méry, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) de Seine-et-Marne arrêté le 30 mars 2016 prévoit la création ex-nihilo au 1er janvier 2017 d'une nouvelle Communauté de Communes regroupant 31 communes de 5 intercommunalités différentes (CC Vallées et Châteaux, CC Gués de l'Yerres, CC de l'Yerres à l'Ancoeur, CC Brie centrale, CC Pays de Seine).

Le Préfet de Seine-et-Marne a, en application des dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), mis en œuvre une telle orientation du SDCI par arrêté préfectoral du 3 mai 2016 portant délimitation du projet d'une communauté de communes regroupant des communes de 5 intercommunalités différentes ci-dessus nommées.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 35 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, sur le projet de statuts du nouvel EPCI, créé au 1er janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** les statuts de la nouvelle communauté de communes ;

- **APPROUVE** le nom de cette communauté de communes : Brie des rivières et châteaux ainsi que son siège social au Châtelet-en-Brie (1 rue des Petits Champs) ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2016

- **ADOPTION** du Procès-verbal de la séance du 07 octobre et du 04 novembre 2016 : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au Budget Primitif 2016 : adopté par **17 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME GODIN CHELLAT).

- **DECISION** de modifier le budget primitif 2016 de la commune de Soignolles-en-Brie (décision modificative n° 2) : adopté par **17 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME GODIN CHELLAT).

- **DECISION** de créer un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe à temps non complet (31h), à compter du 15 décembre 2016 : adopté à l'unanimité.

- **FIXATION** des participations des familles

pour la classe de découvertes 2016-2017 : adopté par **17 voix POUR** et **1 voix CONTRE** (MME GODIN CHELLAT).

- **AUTORISATION** au Maire de signer l'avenant n° 1 au contrat de délégation du service public d'assainissement pour le transfert de ce contrat au profit de la société Suez Eau France : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de maintenir la surtaxe assainissement à 1,65 € T.T.C. par M3 à compter du 1er janvier 2017 : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** d'attribuer pour l'année 2016, à titre personnel, à Monsieur Christophe HENRY, receveur, comptable du Trésor de Brie-Comte-Robert, une indemnité de conseil à taux plein : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de maintenir les tarifs de la

cantine et de l'accueil périscolaire de Soignolles à compter du 1er janvier 2017 : adopté par **17 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME GODIN CHELLAT).

- **DECISION** de maintenir à 3 Euros le tarif pour les sorties organisées par le P.A.J. à compter du 1er janvier 2017 et de maintenir à 12 Euros l'adhésion annuelle pour toute inscription au P.A.J. de Soignolles à compter du 1er septembre 2017 : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de fixer à 28,65 Euros le tarif, mensuel et par enfant, de l'étude surveillée à compter du 1er janvier 2017 : adopté à l'unanimité.

- **ADOPTION** du règlement réactualisé du cimetière de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de fixer les tarifs des cavurnes dans le cimetière communal : adopté à l'unanimité.

URBANISME



- **APPROBATION** du programme de travaux et des modalités financières relatif au lancement des études et des travaux concernant le balisage par un mât d'éclairage autonome solaire sur le réseau d'éclairage public rue de Mont, parking de Barneau : adopté par **17 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME FABRE).

- **ELECTION** des délégués représentant la Commune au sein de la Communauté de communes « Brie des Rivières et Châteaux ».

INFORMATIONS

* Travaux : Madame AERNOUDTS fait le point sur les travaux, à savoir :

- création d'un parking rue de Mont à Barneau,
- aménagement d'une placette de retourement Chemin du Val d'Yerres,
- enrobé refait de la zone d'activités de Barneau à la rue de Mont (2ème tranche),
- enfouissement des réseaux rue de Corbeil : il ne manque plus que la pose des candélabres,
- création de deux îlots pour rétrécir la voie rue de Mont, près de la société Big Benes,
- le maire a pris un arrêté interdisant la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes dans la rue de Mont à Barneau, sur la portion située entre la sortie ouest de la zone d'activités et le carrefour de la rue de Champeaux au hameau de Barneau.
- Deuxième tranche des travaux

d'éclairage public, à la Hardillièrre : candélabres remplacés mais les travaux ne sont pas encore terminés.

* Local commercial : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée qu'une proposition a été reçue pour faire une petite épicerie (alimentation, fruits et légumes) dans l'ancien local occupé par ADEM 77, pour une ouverture prévisible en mars 2017.

* Mairie : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée que la porte incendiée de la mairie a été remplacée ainsi que les deux autres portes donnant sur la cour de la Mairie.

* Platelage : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que le platelage, qui donne sur la passerelle, a été refait et qu'il est terminé.

* Abribus : Monsieur BARBERI informe l'assemblée qu'un abribus a été réalisé rue de Coubert.

* Terrain Place Mathilde Vivot : Monsieur BAUGUE informe que le terrain, situé dans le fond de la Place Mathilde Vivot pour accéder à la rivière, a été nettoyé. La clôture est pratiquement terminée.

* Site internet : Monsieur BARBERI informe l'assemblée qu'une refonte du site internet de la Mairie va avoir lieu : il sera plus convivial et compatible avec les nouvelles technologies.

* CCAS : Madame MORGAN rappelle à l'assemblée que le thé dansant aura lieu le dimanche 15 janvier 2017. Elle informe également que des paniers de légumes

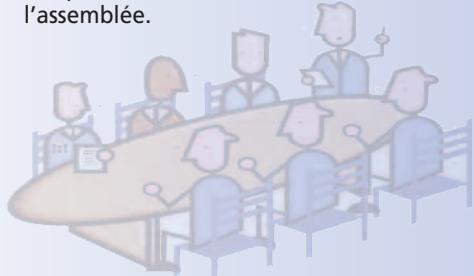
sont offerts par le CCAS une fois par mois aux personnes âgées de la commune qui ont de faibles revenus. Ils sont préparés par le primeur du marché.

* Vidéo protection : Monsieur BARBERI informe l'assemblée des démarches concernant ce dossier et des options qui ont été proposées. Les communes de Coubert et Solers sont également en cours d'étude pour la vidéo protection.

* PAJ : Monsieur BARBERI informe l'assemblée des problèmes rencontrés avec le directeur du PAJ (Point Accueil Jeunesse) et que la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) a été saisie. Une enquête administrative est en cours.

* Marché de Noël : Monsieur BARBERI fait le point sur cette manifestation. Tout s'est bien passé. Madame LEBELLIER a proposé de le faire en nocturne et Madame GODIN CHELLAT demande à ce que l'on réfléchisse à personnaliser le Marché de Soignolles par rapport à ceux des environs. Il y avait 23 exposants. Un spectacle a été offert aux enfants de Soignolles et la FCPE a organisé des ateliers.

Monsieur BARBERI présente Monsieur RIANDÉ, nouveau conseiller municipal qui remplace Madame Céline GIRAUDET, à l'assemblée.



URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

	Numéro de dossier	Nom du demandeur	Adresse des travaux	Type de travaux	Arrêté de la décision	Date
Déclaration Préalable	DP 077 455 16 00022	AMIOT Henry	104 rue de Champeaux	Modification toiture	Autorisation	09/07/2016
	DP 077 455 16 00023	SCI DE LA PLANCHETTE	Chemin des Côtes	Division	Opposition	26/08/2016
	DP 077 455 16 00024	SIMAL Dionisio	10 rue du Bois des Brosses	Modification clotûre	Autorisation	16/09/2016
	DP 077 455 16 00028	LEPETIT CORPS Yohann	32 rue de Coubert	Abri de jardin 19,5m ²	Autorisation	12/08/2016
	DP 077 455 16 00029	CABINET LIENHART	29 rue de Coubert	Division	Autorisation	12/08/2016
	DP 077 455 16 00030	ANNE Ludovic	10 rue de Moque Panier	Modification clotûre	Opposition	26/08/2016
	DP 077 455 16 00034	SAMOEY Patrick	8 Chemin des Rougettes	Pose de panneaux photovoltaïques	Autorisation	26/09/2016
Permis de construire	PC 077 455 16 00003	DENIS Marie Line	43 rue de Corbeil	Construction d'une maison individuelle	Opposition	22/07/2016
	PC 077 455 16 00005	BIOGAZ SOIGNOLLES	Chemin de Mont Saint Sébastien	unité de valorisation de biogaz	Autorisation	30/09/2016
	PC 077 455 16 00006	BAOU Annie	4 rue de Coubert	Garage 44,5m ²	Autorisation	30/09/2016
	PC 077 455 16 00007	VAN DEN BROCKE Wilfried	18 rue du Haut de la Planche	Démolition et reconstruction	Autorisation	30/09/2016

RÉTROSPECTIVES

Communauté de Communes des Gués de l'Yerres

RALLYE AUTOMOBILE

Dimanche 9 octobre 2016

L'équipe soignollaise "Les Kangourous Belges" a été classée deuxième sur 17 équipages.



SALON DES ARTS

Samedi 8 et Dimanche 9 octobre 2016



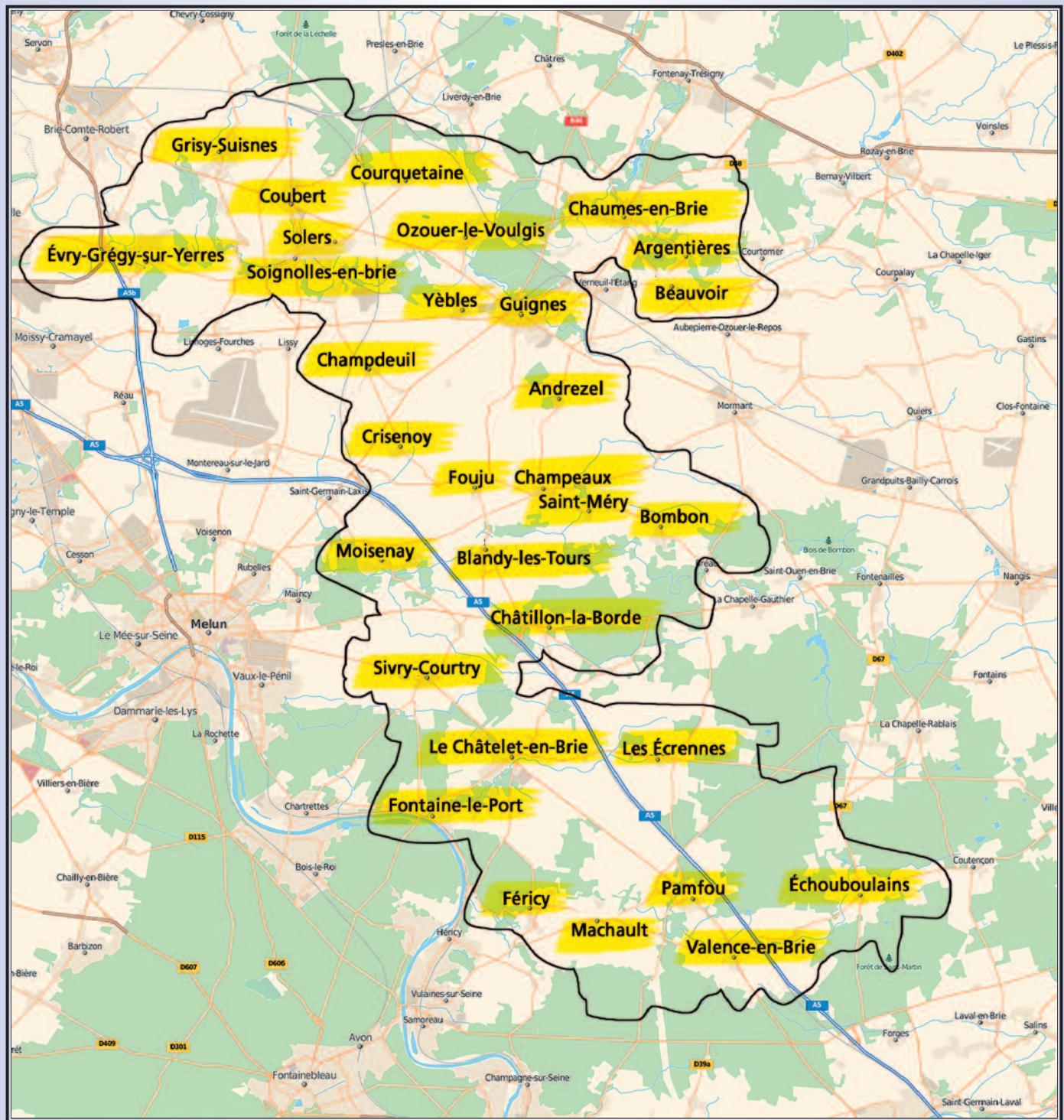
Merci Mesdames
pour votre participation.



INTERCOMMUNALITÉ

Le 1^{er} Janvier 2017 est née la Communauté de communes

«Brie des Rivières et Châteaux»



Fiche d'identité des 31 communes

Commune	Nombre d'habitants	Superficie	Densité	Nom du Maire	Site internet
ANDREZEL	291	8,08 km ²	36 hab/km ²	Bruno REMOND	
ARGENTIERES	397	2,57 km ²	154 hab/km ²	René SAPIERRE	
BEAUVOIR	200	3,94 km ²	51 hab/km ²	Jean-Louis THIERIOT	
BLANDY LES TOURS	721	13,99 km ²	52 hab/km ²	Patrice MOTTE	www.blandy-les-tours.fr
BOMBON	876	15,00 km ²	58 hab/km ²	Jean-Pierre GIRAULT	
CHAMPDEUIL	720	3,97 km ²	181 hab/km ²	Yves REGNIER	www.champdeuil.fr
CHAMPEAUX	825	13,05 km ²	63 hab/km ²	Yves LAGUES-BAGET	www.champeaux-77.fr
CHATILLON LA BORDE	226	7,25 km ²	31 hab/km ²	Hubert CAZEAUX	www.mairiechatillonlaborde.fr
CHAUMES EN BRIE	2999	20,07 km ²	149 hab/km ²	Jean-Paul GUYONNAUD	www.ville-chaumes-en-brie.fr
COUBERT	2121	8,36 km ²	254 hab/km ²	Louis SAOUT	www.coubert.fr
COURQUETAINE	208	7,82 km ²	27 hab/km ²	Daisy LUCZAK	www.courquetaine.info
CRISENOY	652	12,87 km ²	51 hab/km ²	Hervé JEANNIN	www.crisenoy.fr
ECHOUBOULAINS	548	20,91 km ²	26 hab/km ²	André DUCELIER	echouboulains.pagesperso-orange.fr
EVRY GREGY SUR YERRES	2621	19,12 km ²	137 hab/km ²	Daniel POIRIER	www.mairie-evry-gregy.fr
FERICY	603	9,33 km ²	65 hab/km ²	Daniel AIMAR	www.fericy.fr
FONTAINE LE PORT	979	7,89 km ²	124 hab/km ²	Béatrice MOTHRE	www.ville-fontaineleport.fr
FOUJU	593	7,81 km ²	76 hab/km ²	Michel DECRAENE	
GRISY SUISNES	2427	18,34 km ²	132 hab/km ²	Jean-Marc CHANUSSTOT	www.grisy-suisnes.fr
GUIGNES	3389	5,68 km ²	597 hab/km ²	Jean BARRACHIN	www.ville-guignes.fr
LE CHATELET EN BRIE	4511	22,71 km ²	199 hab/km ²	Alain MAZARD	www.chatelet-en-brie.fr
LES ECRENNES	609	18,54 km ²	33 hab/km ²	Claude GEHIN	www.les-ecrennes.com
MACHAULT	778	16,28 km ²	48 hab/km ²	Christian POTEAU	
MOISENAY	1338	8,72 km ²	153 hab/km ²	Michèle BADENCO	www.mairie-moisenay.com
OZOUER LE VOULGIS	1863	11,30 km ²	165 hab/km ²	Nicolas GUILLEN	www.village-ozouer-le-voulgis.fr
PAMFOU	947	10,41 km ²	91 hab/km ²	Jean-Pierre HUCHET	www.pamfou-mairie77.fr
SAINT MERY	379	9,94 km ²	38 hab/km ²	Françoise KUBIAK	www.saint-mery.com
SIVRY COURTRY	1168	22,47 km ²	52 hab/km ²	Maryline LAPORTE	www.sivry-country.fr
SOIGNOLLES EN BRIE	2070	10,77 km ²	192 hab/km ²	Serge BARBERI	www.ville-soignollesenbrie.fr
SOLERS	1284	6,28 km ²	204 hab/km ²	Gilles GROSLEVIN	www.solers.fr
VALENCE EN BRIE	910	11,03 km ²	82 hab/km ²	Serge VAUCOULEUR	www.valence.site-mairies.com
YEBLES	732	11,68 km ²	63 hab/km ²	Marième TAMATA-VARIN	www.yebles.com
TOTAL	37985	366,18 km²	104 hab/km² en moyenne		

Présentation de l'exécutif de la CC Brie des Rivières et Châteaux

Nom des élus	Commune d'origine	Poste	Compétences
Christian POTEAU	Machault	Président	
Jean BARRACHIN	Guignes	1er Vice-Président	Assainissement - GEMAPI
Jean-Marc CHANUSSOT	Grisy-Suisnes	1er Vice-Président	Eau potable - Cohésion du territoire
Alain MAZARD	Châtelet-en-Brie	1er Vice-Président	Finances
Daisy LUCZAK	Courquetaine	4ème Vice-Président	Développement économique - Relations avec le Département et la Région
Jean-Louis THIERIOT	Beauvoir	5ème Vice-Président	Culture - Tourisme - Relations avec le Département et la Région
Louis SAOUT	Coubert	6ème Vice-Président	Mutualisation
Jean-Pierre HUCHET	Pamfou	7ème Vice-Président	Collecte des déchets - Ordures ménagères
Maryline LAPORTE	Sivry Country	8ème Vice-Président	Petite enfance
Gilles GROSLEVIN	Solers	9ème Vice-Président	Aménagement de l'espace - Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Béatrice MOTHRE	Fontaine le Port	10ème Vice-Président	Aide à domicile - Logement
Daniel AIMAR	Féricy	11ème Vice-Président	Protection et mise en valeur de l'environnement
Marième TAMATA-VARIN	Yèbles	12ème Vice-Président	Enfance et Jeunesse
Jean-Pierre GIRAUT	Bombon	13ème Vice-Président	Aménagement et développement numérique
Michel DECRAENE	Fouju	14ème Vice-Président	Promotion des événements Equipements sportifs
André DUCELIER	Echoubooulains	15ème Vice-Président	Mobilité - Transports

Les compétences

Compétences obligatoires

- Développement économique.
- Aménagement de l'espace.
- Accueil des gens du voyage.
- Ordures ménagères.

Compétences supplémentaires

- Aménagement numérique.
- Réseau de lecture - Bibliothèque itinérante.
- Sport, culture et loisirs.
- Lutte contre l'incendie et de secours.
- Transport.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs.
- Action sociale.
- Assainissement.
- Eau potable.

Evolution des taxes Habitation et foncier bâti suite à la création de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

commune	interco d'origine	taxe habitation 2016	taxe habitation 2017	écart	taxe foncière 2016	taxe foncière 2017	écart
ANDREZEL	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
ARGENTIERES	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
BEAUVOIR	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
CHAMPDEUIL	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
CHAMPEAUX	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
FOUJU	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
YEBLES	CCBC	3,06%	3,65%	0,59%	3,09%	3,55%	0,46%
COUBERT	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
COURQUETAINE	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
EVRY GREGY SUR YERRES	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
GRISY SUISNES	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
OZOUER LE VOULGIS	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
SOIGNOLLES EN BRIE	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
SOLERS	CCGY	2,12%	3,65%	1,53%	1,89%	3,55%	1,66%
FONTAINE LE PORT	CCPS	7,70%	3,65%	-4,05%	0,00%	3,55%	3,55%
BLANDY LES TOURS	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
CHATILLON LA BORDE	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
CRISENOY	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
ECHOUBOULAINS	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
FERICY	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
LE CHATELET EN BRIE	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
LES ECRENNES	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
MACHAULT	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
MOISENAY	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
PAMFOU	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
SIVRY COURTRY	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
VALENCE EN BRIE	CCVC	3,83%	3,65%	-0,18%	4,54%	3,55%	-0,99%
BOMBON	CCYA	5,53%	3,65%	-1,88%	4,84%	3,55%	-1,29%
CHAUMES EN BRIE	CCYA	5,53%	3,65%	-1,88%	4,84%	3,55%	-1,29%
GUIGNES	CCYA	5,53%	3,65%	-1,88%	4,84%	3,55%	-1,29%
SAINT MERY	CCYA	5,53%	3,65%	-1,88%	4,84%	3,55%	-1,29%

Pour conclure :

Au vu des nombreuses compétences qu'elle contient telles que : l'eau potable, l'assainissement, la petite enfance, l'aménagement numérique du territoire, les bibliothèques itinérantes, le réseau de lecture, les actions sociales, le transport, le sport, la culture et les loisirs, la protection de l'environnement, les actions de développement économique..., notre nouvelle intercommunalité Brie des Rivières et Châteaux apportera une plus-value au bien vivre de nos habitants.

C'est pourquoi, nous avons décidé de la porter d'une manière positive et elle deviendra ce que nous en ferons tous ensemble.

Qui sont-elles à exercer ce métier aux multiples facettes ?

Ces agents appartiennent à la fonction publique territoriale et exercent en fait bien le même métier, celui-ci appelé habituellement « secrétaire de mairie »

Elles sont en relation directe et constante avec la Directrice Générale des Services dont nous découvrirons le métier lors d'une prochaine présentation.

Les fonctions des secrétaires de mairie sont-elles bien connues de la population notamment dans les compétences requises ?

Leurs engagements :

Il s'agit d'un métier dont la dénomination repose étymologiquement sur la notion de secret. En effet, il existe peu de lieux publics où l'on entend autant de confidences que dans une mairie.

Les missions de la secrétaire de mairie vont bien au-delà de la rédaction d'actes officiels ; La secrétaire de mairie est l'appui technique, administratif et réglementaire des élus et plus particulièrement du maire

Leurs actions :

L'accueil au public

- Organiser, assurer l'accueil physique ou téléphonique des administrés dans les meilleures conditions avec diplomatie, discréction, humanité

Les finances

- Assister le maire dans la préparation du budget. Etre garant de l'exécution budgétaire et pour cela connaître les règles budgétaires, comptables et le code des marchés publics

Les actes administratifs

- Préparer, rédiger les délibérations qui seront votées au conseil municipal, les arrêtés municipaux, les actes d'état civil (naissance, décès, mariage)
- Connaître le code général des collectivités territoriales
- Connaître la réglementation nécessaire à la rédaction de ces actes

L'urbanisme

- Connaître la réglementation pour instruire avec les membres de la commission les dossiers reçus en mairie
- Se conformer au PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Traiter et répondre aux demandes courantes (DICT, arrêté de voirie, autorisation pour pose de bennes, d'échafaudages, etc...)



La gestion funéraire

- Assister le maire en sa qualité d'officier d'état civil pour les déclarations de décès et toutes les démarches consécutives : police, opérations funéraires, gestion du cimetière, du columbarium règlement, concession, ...

Les élections

- Connaître la réglementation
- Mettre en place l'organisation des élections
- Tenir à jour la liste électorale

La vie du personnel communal

- Suivre les formations, les carrières avec le centre de gestion
- Elaborer les fiches de paie
- Suivre les absences (vacances, maladie, accident du travail, visites médicales obligatoires)
- Prévoir les tâches quotidiennes et ou annuelles en lien direct avec les structures communales (cantine, école), les associations, les évènements festifs, etc...

Le Centre Communal d'Action Sociale

- Président : le Maire
- Travailler en collaboration avec l'assistante sociale
- Gérer plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes
- Instruire les demandes d'aides de la commune (aides facultatives)
- Recevoir, informer, orienter le public dans le cadre de la prévention sociale et notamment dans différentes démarches qu'il rencontre : handicap, logement social, difficultés financières, ...

Qualités de la secrétaire de mairie

- Polyvalence, rigueur, autonomie, diplomatie, discréction, réactivité, déléguer afin d'assurer la continuité du service public même en son absence, compléter ses connaissances par des formations
- Collaboration étroite et continue avec les élus, le personnel communal et divers organismes tels que : préfecture, trésorerie, conseil départemental, etc...
- Savoir prioriser les urgences : Inondations, neige, verglas, tempête, panne réseau électrique, fuite de gaz, égoûts bouchés, coupure d'eau, épidémies, ...

Epilogue

Malgré une organisation rigoureuse, méthodique au quotidien elles sont amenées à adapter leurs tâches journalières de travail en fonction des attentes, des imprévus nombreux et divers (les administrés, les élus, les responsables des services communaux, les différents organismes, etc.)

Aucune journée ne ressemble à une autre
Merci Alexandra, Julie, Maria



TRAVAUX RÉALISÉS

- Enfouissement des réseaux aériens rue de Corbeil
- Création d'un parking rue de Mont à Barneau et réalisation de trottoirs à proximité
- Aménagement d'une raquette de retournement chemin du Val d'Yerres à Barneau
- Reconstruction du platelage pour accéder à la passerelle
- Création d'un abri bus rue de Coubert (en remplacement de la sucette)
- Réfection de la 2ème tranche de voirie, rue de Mont à Barneau en enrobé
- Défrichage du terrain place Mathilde Vivot pour un accès piéton à la rivière
- Remplacement des candélabres à la Hardillièvre par de la LED (2ème tranche) ainsi que 4 autres rue de Corbeil
- Pose de 2 ilôts rue de Mont (au niveau de Big Bennes) avec panneaux d'interdiction aux plus de 3.5 tonnes afin de réduire le passage des camions dans le centre de Barneau
- Changement de 3 portes à la mairie

PROJETS EN COURS

- Etude pour un cheminement piéton rue de Corbeil afin de sécuriser la circulation piétonne et de ralentir le trafic
- Pose de barrières sécurisées aux gués de Cordon et Barneau
- Réhabilitation de la grange rue de Champeaux en 2 salles associatives et de l'atelier de Barneau
- Création d'un logement Impasse de la boulangerie
- Rénovation du local commercial à l'angle de la rue de Corbeil et rue de Melun



VIE LOCALE



RÉUNION DE QUARTIER

Samedi 15 Octobre 2016

Réunion de quartier avec les riverains des rues de Coubert, Solers, du Clos Moreau, impasse de la Galoterie, ruelle de la Burelle.

C'est l'occasion de s'informer sur les différentes réalisations et ou projets sur la commune, en matière de travaux notamment.

Ces réunions sont des rencontres privilégiées pour échanger avec les élus.



COMMÉMORATION

Vendredi 11 Novembre 2016

Célébration de l'armistice
du 11 novembre 1918

Commémoration de la
victoire et de la paix en
hommage à tous les morts
pour la France



SPECTACLE DE NOËL POUR LES ENFANTS

Samedi 10 Décembre 2016



Entrée du Père Noël



Distribution de friandises

D'autres rencontres ont été proposées

Samedi 2 octobre : balade familiale,



Samedi 10 décembre : Marché de Noël,



Soirée Théâtrale
Samedi
1^{er} Avril 2017

BALADE DE MARS

Samedi 4 mars 2017 - 14h00

Départ au terrain multisports de Soignolles

Balade improvisée :

Prévoir un sac à dos, de l'eau, un goûter.

Mettez vos pieds dans l'évasion

et retrouvez tous les clubs

de randonnée de seine et marne

www.randonnee.77.com



Prochaines brocantes
à Soignolles en 2017



21 mai

08 juillet

24 septembre

Guy de Maupassant



*En ce joyeux temps de nouvelle année
L'usage prescrit de faire un cadeau.
L'un donne une fleur bien vite fanée,
L'autre un souvenir oublié bientôt.*

*Moi si de mon coeur suivais la prière,
Perles à vos pieds viendrais apporter,
Mais la bourse, hélas! est la conseillère
Qu'avant notre coeur il faut écouter.*

*J'aperçois partout sur vos étagères
Heureux souvenirs, mignons et coquets,
Le troupeau fleuri des choses légères,
Les petits bijoux et les grands bouquets.*

*Or, ma bourse est vide et mon coeur soupire :
Si même un bouquet voulais vous donner,
Serait si chétif qu'il vous ferait rire
Et que ne pourriez me le pardonner.*

*Ne puis vous offrir de ces fleurs qui brillent,
Jasmin, rose ou lys, belle dame, mais
Dans mon jardinier chantent et scintillent
Floraisons du cœur, quatrain et couplets.*

*Ceci j'ai cueilli, c'est fort peu de chose.
Cherchant plus avant autre trouverais-je
Peut-être, mon Dieu? Las, mon cœur?...*

*Je n'ose
Que bien volontiers je vous offrirais.*



**Nous sommes
toujours en situation « Vigipirate »
Dès lors que nous organisons une manifestation,
il nous appartient de prendre des mesures
de sécurité sous l'entièr responsabilité du maire et
qui génèrent un coût financier supplémentaire.**

**Pour ces raisons, nous avons annulé
la représentation de théâtre
prévue à Soignolles en Brie
le samedi 28 janvier 2017.**

JEUNESSE

PENDANT LES VACANCES

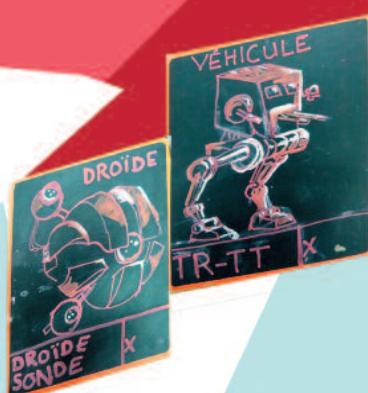


WARHAMMER STAR WARS

NOUVEAUTE

Pour les fans de l'univers Star Wars et les férus d'aventure venez tester notre Warhammer.

Crée à partir de véritables batailles de l'univers venez mettre en place vos stratégies de guerre sur la table de jeu, soyez du côté de l'Empire ou de l'Alliance Rebelle.



BATAILLE MEDIEVALE

Pour se préparer au Jeu de Rôle Grandeur Nature les jeunes s'entraînent au maniement de l'épée (en mousse bien sûr).

Pour les plonger dans l'univers médiéval et être capable de réagir face à un grand nombre de situations des scènettes sont organisées.

A eux d'analyser correctement la situation, diplomatie? Combat? Discréction et furtivité?

Quelle stratégie pour quelle situation?

La salle des fêtes se transforme alors en terrain d'aventure.

POUR L'ANNEE 2017

Renouveau au PAJ

Willy vous accueillera le jeudi, venez découvrir les activités qu'il peut vous proposer.

Un planning mensuel des activités et des sorties sera consultable sur le site internet de la Mairie, rubrique enfance et scolarité, le Point Accueil Jeunesse.

Un atelier cuisine ouvrira ses portes, les jeunes de Soignolles sont invités à faire des propositions de thématiques.

PENDANT LES VACANCES



PATINOIRE

Nous avons passé une
excellente journée le 22
décembre 2016,
en compagnie du
**Point Accueil Jeunesse
de Solers**



C.C.A.S.

Bilan du Loto à Soignolles samedi 19 novembre 2016

Il s'est déroulé dans la détente et la convivialité, dans une ambiance chaleureuse. Merci à tous les joueurs, participants et donateurs. La recette : 817€ a été entièrement reversée aux associations : Les Restos du Cœur, Un enfant par la main, L'APAEI, LACIM qui étaient présentes le matin dans le cadre de la journée de la Solidarité Internationale.



Thé dansant dimanche 15 janvier 2017

Décembre 2016 Distribution de colis aux aînés

Au cours du mois de décembre, les élus, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont arpентé les rues de notre village afin de rencontrer les aînés éligibles à l'octroi du colis de Noël. Une petite visite amicale, le plaisir des papilles en plus.



SOLIDARITÉ



Les après-midis jeux des 1er et 3eme mardi de chaque mois ont repris le mardi 3 janvier 2017.

Sortie des aînés Jeudi 13 octobre 2016

D'abord un accueil chaleureux et un excellent repas. Puis tout au long de l'après-midi, nous avons partagé avec les autres convives du Chalet du Moulin, une ambiance musicale, amicale et conviviale. L'heure du retour est venue bien vite mais chacun gardera de cette journée, le souvenir d'un moment très agréable.





Bibliothèque Municipale de
SOIGNOLLES-EN-BRIE
bm.soignolles.en.brie@gmail.com
01.64.16.00.47



NOUVEAUTÉ 2017

Présentation des
livres à nos aînés
chaque premier
mardi du mois.



Divertissement

DEMONS et MERVEILLES était au rendez-vous, le samedi 26 novembre 2016, pour le plaisir des petits et des grands. Ce spectacle était organisé par la bibliothèque et offert par la municipalité



BB lecteurs
Mercredi 7 décembre 2016



*Au revoir les P'tits loups
On se retrouve en compagnie de Delphine pour la nouvelle année*



SOIGNOLLES 77 SCRABBLE

L'année 2016 se termine pour tout le monde et laisse la place à 2017

Toute l'équipe en profite pour vous souhaiter une joyeuse, heureuse, merveilleuse année 2017 pleine de paix, de bonheur et de santé !
Les scrabbleuses et scrabbleurs souhaitent garder leur club aussi longtemps que possible.

Quelques infos depuis votre dernière lecture.

- La ronde de Soignolles qui se déroulera le 4 février 2017 de 14h à 18h30 dans la salle des fêtes (45 scrabbleuses et scrabbleurs) licencié(e)s joueront avec plaisir pour cumuler des points et se rapprocher le plus possible du meilleur score final.

* Exemple: 1er coup un mot valant 72 points résultat du joueur 62 différence 10 points. N'oublions pas qu'un scrabble vaut + 50 Une partie de 15 coups peut avoir comme score final 900 points et beaucoup plus.

- Le concours des écoles qui aura lieu le même jour mais en matinée de 10 h à 12h30 dans la salle des fêtes.

Quatre écoles seront représentées pour la finale locale : Soignolles, Solers, Coubert, La Grande Paroisse, par des élèves de CM2, CM1, CE2 40 élèves qui en 8 coups se rapprocheront le plus du score final qui permettra aux 3 1er(e)s de participer à la finale départementale puis régionale après qualification .

Les élèves qualifiés seront informés par les responsables de la fédération.

- Participation de nos adhérentes au championnat de France phases 1, 2 et 3 pour certaines! Seront-elles qualifiées ?

Suite au prochain bulletin ...

- N'oublions pas les simultanés fédéraux institués par la fédération dont notre club participe et qui permettent à chacun(e) d'acquérir des points au niveau national ! A vos jeux ...

Nous remercions tout le personnel technique de la mairie qui « se met en 4 » pour préparer toutes les installations ainsi que les adhérents pour leur participation (buffets, achats...) et notre présidente pour son investissement.

- Rappel: le club ouvre ses portes le mardi soir de 20h15 à 22h30, le jeudi de 14h30 à 17h dans la petite salle à côté de la mairie portail vert.

- Licence 55 ⇄ (adhésion comprise).

- Notre club serait heureux de vous recevoir pour un essai, cela ne coûte rien, n'hésitez pas, franchissez la porte.

Pour tous renseignements :

Mme Delattre Geneviève - 01 64 06 72 64 - 68 rue de la Planche - 77111 Soignolles

BONNE ANNÉE de scrabble A TOUTES ET TOUS

ffscrabble



Association de Parents d'Elèves de Soignolles



Les Ateliers de Noël

Le samedi 10 décembre, journée spéciale, a plongé chaque Soignolais dans l'esprit de Noël avec le marché de Noël, le spectacle offert par la mairie mais également les ateliers créatifs organisés par l'Association de Parents d'Elèves de Soignolles.

Lors des ateliers de Noël organisés en 2 sessions d'une durée de 1h30 chacunes, les 90 enfants inscrits ont pu laisser libre cours à leur imagination pour la création d'éléments de décoration de Noël en 4 ateliers : des bonhommes de neige réalisés en chaussettes, des pochettes en feutrine mais également des guitares cartonnées en forme de bonhomme de neige, sans oublier les suspensions décoratives avec des capsules Nespresso.

Les enfants étaient ravis de partir avec leurs créations et un petit goûter offert par l'association. Nous remercions les participants à ces ateliers et tout particulièrement les parents bénévoles pour leur investissement, sans oublier, la mairie pour les agents de sécurité qui nous a permis, dans le contexte actuel, de maintenir.



DIX ANS DÉJÀ !

Oui, 10 ans déjà que les Ptites Canailles apportent leur soutien aux Restos du Coeur, une présence sans faille qu'ils perpétuent puisque ceux du début ont bien grandi.

Mais le cœur est toujours là, avec peut-être plus de spontanéité et d'engagement car cette pauvreté qu'ils imaginaient, ils commencent malheureusement à la voir autour d'eux.

MERCI à eux pour ces 10 années de contribution qui a atteint cette année le chiffre record de 297kg de denrées diverses et de jouets. Merci aussi aux habitants de Soignolles qui ont toujours répondu présent à l'appel des enfants, merci aussi à l'encadrement des Ptites Canailles qui ont su motiver leurs troupes au fil des années.

Il n'y a pas de petites actions, ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières.





Elections Présidentielles

De 8h à 18h - Salle des Fêtes
et Salle de Barneau
Dimanche 23 Avril 2017
Dimanche 7 Mai 2017

Elections Législatives

De 8h à 18h - Salle des Fêtes
et Salle de Barneau
Dimanche 11 Juin 2017
Dimanche 18 Juin 2017

CIVISME - DENEIGEMENT

EN CAS D'INTEMPERIES, VOUS DEVEZ DENEIGER VOS TROTTOIRS

Une averse de neige est toujours à prévoir et à redouter. En pareil cas, la loi est formelle : « Il revient aux riverains de déneiger les trottoirs qui bordent leur propriété (ou leur location) », même chose pour les commerçants devant leur boutique. En cas d'accident dû à un mauvais déneigement, votre responsabilité est engagée. Un hiver peut être particulièrement difficile et beaucoup trop de briards comptent sur les services techniques de la commune pour assurer un travail qui leur incombe. Alors prenez vos précautions, procurez-vous pelle à neige, racloir métallique, sacs de sel.

ON N'EST JAMAIS TROP PREVOYANT

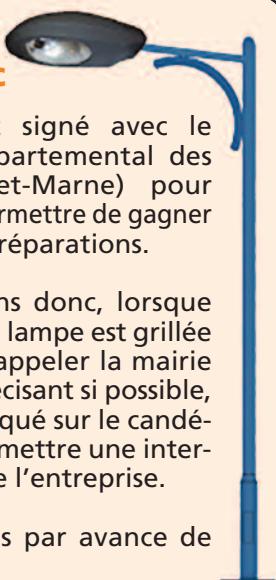


Pannes éclairage public

Le nouveau contrat signé avec le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) pour l'éclairage public, va permettre de gagner en réactivité pour les réparations.

Nous vous demandons donc, lorsque vous constatez qu'une lampe est grillée près de chez vous, d'appeler la mairie pour le signaler en précisant si possible, le numéro qui est indiqué sur le candélabre. Ceci afin de permettre une intervention plus rapide de l'entreprise.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.



MECANIQUE - CARROSSERIE - DEPANNAGE...

GARAGE AUTO 77

www.garage-auto77.fr

Lundi au Samedi
9h à 13h et 14h à 19h

45, rue Arthur Chaussy - 77111 Soignolles-en-Brie
Tél. : 09 50 26 80 78 / 06 51 71 30 56

HABITER MIEUX

Le programme « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) permet de financer des travaux de rénovation énergétique dans les logements modestes et de lutter ainsi contre la précarité énergétique.

Vous avez des travaux à réaliser et ils sont nécessaires pour rendre votre logement confortable et sain ?

Il peut s'agir par exemple de travaux d'installation ou de rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz ou de l'installation d'une salle de bain et de toilettes.

Le confortement des fondations ou le remplacement d'une toiture peuvent aussi être concernés.

L'ANAH. (L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT) peut financer jusqu'à la moitié de vos travaux et vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet.

Pour savoir si vous pouvez en bénéficier :

N'hésitez pas à consulter le site :
<http://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

TELECHARGER DES MAINTENANT L'APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES ET SOYEZ ALERTES EN TEMPS REELS DES VOLS COMMIS SUR VOTRE SECTEUR

ACTIVE
EN SEINE ET MARNE

Pour en savoir plus, consultez les documents :

- Présentation de l'application
- Comment télécharger l'application
- Liens pour le téléchargement :

Pour Apple :

<https://itunes.apple.com/fr/app/stop-cambriolages/id885990088?mt=8>

Pour Androïd :

https://play.google.com/store/apps/details?id=com.gendarmerie.stopcambriolages&hl=fr_FR



INFOS PRATIQUES

Naissances



5 naissances dont

BARA Mélina, le 07 octobre 2016
CARPENTIER Célya, le 14 octobre 2016
BAILLETT Robin, le 18 décembre 2016

Décès



Eliane OPRIS née BOURGEOIS,
le 14 novembre 2016

Corinne HERVOUET,
le 29 novembre 2016

NUMÉROS UTILES

Ecole.....01 64 06 74 42

Centre de loisirs01 64 06 63 84

Bibliothèque.....01 64 16 00 47

Poste.....01 64 42 53 35

Renseignements téléphoniques.....118 712

Les urgences

Numéro d'urgence européen.....112

Police.....17

Pompiers.....18

SAMU.....15

Médecin (Cabinet médical à Soignolles).....01 64 06 77 44

SOS Médecins.....3624

SOS Enfance maltraitée.....119

SOS Violences conjuguales.....3919

Gendarmerie de Coubert.....01 64 06 66 78

Centre anti-poison.....01 40 05 48 48

Dépannage ERDF.....09 72 67 50 77

Service Clients EDF.....09 69 32 15 15

Dépannage GDF SUEZ.....08 10 43 30 77

Service Clients GDF SUEZ.....09 69 32 43 24

Dépannage Eau « Suez » (Urgences 24/24)09 77 40 11 43

Services Clients Eau « Suez ».....09 77 40 84 08

**Faisons vivre
nos commerces locaux ;
Assurons leur pérennité.
Achetons Soignolais !**

M. GASPAR
(boucherie,
charcuterie-traiteur)



M. ZEARO
(légumes, fruits,
primeurs)

sont installés sur notre marché le samedi matin.

HEURES D'OUVERTURE MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi :

de 9h à 11h 45 et de 14h à 17h45

- Vendredi : de 9h à 11h 45 et de 14h à 18h45

- Samedi : de 9h à 11h 45

Fermé au public le Mardi.

<http://www.ville-soignollesenbrie.fr>

Tél : 01 64 42 55 77 - Fax : 01 64 42 55 76

HORAIRES DE LA POSTE

- Lundi 9h à 11h45

- Mardi 9h à 11h45

- Mercredi 9h à 11h45

- Jeudi 9h à 11h45

- Vendredi 9h à 11h45

- Samedi 9h à 12h

SORTIR en 2017 à SOIGNOLLES-EN-BRIE

MERCREDI 1er FÉVRIER

Scrabble- Concours des Ecoles
De 10h à 12h30 – salle des fêtes

SAMEDI 4 FÉVRIER

scrabble - Ronde de Soignolles
De 14h à 18h30 – salle des fêtes

LUNDI 6 FÉVRIER

Patchwork
De 9h à 17h – salle polyvalente

MARDI 7 FÉVRIER

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

LUNDI 20 FÉVRIER

Groupe aide aux aidants
De 14h à 16h – salle polyvalente

MARDI 21 FÉVRIER

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

VENDREDI 24 FÉVRIER

Accueil des nouveaux habitants
19h30 – salle polyvalente

SAMEDI 4 MARS

Balade avec Agnès
Départ 14h – terrain multisports

LUNDI 6 MARS

Patchwork
De 9h à 17h – salle polyvalente

MARDI 7 MARS

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

MARDI 21 MARS

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

SAMEDI 1er AVRIL

Théâtre Part'Cœur
20h30- salle des fêtes

LUNDI 3 AVRIL

Patchwork
9h à 17h – salle polyvalente

MARDI 4 AVRIL

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

MARDI 18 AVRIL

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

DIMANCHE 23 AVRIL

Elections Présidentielles – 1er tour
Salle des fêtes et salle de Barneau

DIMANCHE 7 MAI

Elections Présidentielles – 2ème tour
Salle des fêtes et salle de Barneau

MARDI 16 MAI

Jeux pour les anciens
De 14h à 17h – salle polyvalente

DIMANCHE 21 MAI

Brocante – Chemin des Côtes

DIMANCHE 11 JUIN

Elections Législatives – 1er tour
Salle des fêtes et salle de Barneau

DIMANCHE 18 JUIN

Elections Législatives – 2ème tour
Salle des fêtes et salle de Barneau

SAMEDI 24 JUIN

Fête de la musique
Place du Marché



TRIBUNE D'OPPOSITION «SOIGNOLLES ENSEMBLE»

Chères Soignollaises, Chers Soignollais

A l'aube de cette nouvelle année 2017, je débuterais notre échange en vous adressant, tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Qu'elle soit très belle, et qu'elle réponde à toutes vos attentes, pour chacun d'entre vous et pour vos familles.

Les bonnes résolutions et les questions sont courantes chaque début d'année.

Nos impôts seront-ils stables ?

Que va engendrer la redistribution des communes de la nouvelle intercommunalité ?

Ne sera-t-elle pas le prétexte à une augmentation de nos impôts ?

Avons-nous anticipés les potentielles pertes de taxes professionnelles qui impacteraient lourdement le budget de notre commune ? Si oui, quelles solutions sont ou seront envisagées ?

Pour l'instant, rien de précis ne filtre sur ces sujets ! Pour répondre à vos questions, je n'ai à ce jour, assistée à aucune réunion et consultée aucun ordre

du jour, qui prêterait à penser qu'un débat ouvert du conseil sur ces sujets, se profile...

Pourtant, une concertation semblerait judicieuse.

Etant trop fraîchement installée au conseil, je réserve donc mon jugement. Certainement que des réponses seront apportées, au prochain budget.

Je ne manquerais pas alors, de répondre à vos questions.

Je confirme que notre Maire a finalement reconnu l'utilité de la surveillance vidéo sur notre commune, preuve qu'il y a aussi une volonté de revenir sur des sujets de notre programme tant décriés, et nous ne pouvons que saluer l'initiative du maire et du conseil sur ce sujet.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions à l'adresse mail ci-dessous.

Merci de votre attention, et encore Bonne Année à tous.

(*) astep.ensemble@gmail.com

Votre conseillère municipal

« SOIGNOLLES ENSEMBLE »

Laurence Godin Chellat



Balade du 2 octobre 2016 qui a suscité une curiosité

**Au fait...
... C'est quoi
ce monument ?**

Parmi ces monuments mégalithiques de la région parisienne implantés dans le bassin de l'Yerres, Barneau fait partie des villages où se dresse une grosse pierre de 1.85 m de haut sur 2.40 m de large à la base de 1.30 m d'épaisseur surmonté d'un calvaire dénommé "Croix de la Sainte Trinité".

La légende dit que ce grès aurait poussé tout seul du sol et qu'on aurait élevé une croix pour rappeler le sang du Christ qui aurait coulé sur cette pierre".

Au Vème et VIIème siècle dans sept conciles l'église condamne ceux qui font des voeux et des offrandes aux pierres considérées comme des autels.